

Image not found or type unknown



COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE VENTE

Par **gif**, le **02/07/2013 à 19:42**

j'ai reçu un commandement aux fins de saisie vente pour une dette qui date de 2004 par un huissier, je contacte le demandeur pour savoir le détail des dettes avec mes références, celle-ci n'existe plus, et je suis inconnue dans leurs services, que puis-je faire ? merci de votre réponse

Par **jibi7**, le **02/07/2013 à 19:49**

Si vous vous renseignez à la chambre des huissiers de votre département vous risquez peut-être de découvrir que l'huissier en question n'est pas inscrit...! À votre place j'enverrai copie pour avis du commandement à ladite chambre..avec demande de conseil. Il y a un moyen facile de vérifier des arnaques récurrentes signalées sur ce site et ailleurs. Vous marquez le nom de l'étude d'huissier sur Google et associez arnaque par ex..vous aurez peut-être la réponse.